



Section des Pyrénées-Atlantiques

Déclaration liminaire des élus FO-DGFIP 64 au Comité Technique Local du 10 décembre 2015

Monsieur le Président,

En ouverture de ce CTL, nous tenions à indiquer combien nous avons été choqués par les actes barbares qui ont ensanglanté Paris le 13 novembre 2015.

Comme l'a déclaré le Secrétaire Général de notre Confédération, Jean Claude MAILLY, rien ne peut justifier de tels actes fanatiques consistant à tuer des innocents et à terroriser.

Plus que jamais, il nous faut donc défendre la démocratie et ne pas céder sur les valeurs républicaines de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité.

Force Ouvrière considère que le service public est un rouage essentiel contribuant à la défense de ces principes républicains, et nous saluons l'ensemble des services publics nationaux pour leur engagement et leur professionnalisme menés parfois au péril de leur vie.

Trois organisations syndicales nationales de la DGFIP dont **F.O.-DGFIP**, avaient appelé les personnels à se mettre massivement en grève le 18 novembre 2015 afin de s'opposer aux suppressions d'emplois et à la démarche stratégique qui s'apparente à un démantèlement des services de la DGFIP.

Suite à ces ignobles attentats, les organisations syndicales ont décidé de reporter leur légitime action de grève prévue le 18 novembre.

Pour autant, nos revendications sur les moyens pour exercer correctement nos missions demeurent d'actualité, et la DGFIP a notamment son rôle à jouer sur la surveillance de l'économie occulte dont chacun sait qu'elle participe au financement du terrorisme.

Parallèlement, la présence des services déconcentrés de la DGFIP au plus près du citoyen, y compris en zone rurale et dans les quartiers abandonnés depuis longtemps, constitue un facteur essentiel de cohésion sociale.

Encore récemment, tous les canaux d'accueil de la DGFIP ont été très fortement sollicités par des contribuables désemparés par les conséquences des mesures de suppression de la demi-part des veuves et la fiscalisation des majorations de retraite pour enfants.

Les déclarations du Ministre dans les médias, annonçant un traitement particulier pour ces contribuables et les invitant même à ne pas s'acquitter de leurs obligations fiscales et ce, sans s'appuyer sur aucun texte législatif, n'a fait que provoquer un afflux supplémentaire aux guichets des Finances Publiques et dégrader les conditions de travail des agents qui, rappelons-le, sont exposés en première ligne.

F.O.-DGFIP dénonce la précipitation de ces annonces ministérielles et leurs conséquences néfastes sur l'organisation des services et le moral des collègues.

Pour **F.O.-DGFIP** il y a bien là une réelle incohérence de ceux qui préconisent le tout internet et dans le même temps invitent les contribuables, habituellement non imposables, à se rendre aux guichets de la DGFIP.

L'ordre du jour de ce CTL porte principalement sur la fusion de 2 SIP et 2 SIE de Pau. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre du resserrement du réseau de la DGFIP. Après avoir supprimé des milliers d'emplois à un rythme annuel correspondant aux effectifs d'un gros département, la Direction Générale met en place son mécano à coups de fusions de services, de fermetures de Trésoreries, et de mise en place de pôles....

Pour **F.O.-DGFIP**, le seul but de cette démarche est de parvenir à justifier sa politique de destructions des emplois.

Pour **F.O.-DGFIP**, moins de fonctionnaires, c'est inévitablement moins de services publics et, sur le terrain, des missions devant s'exercer à flux tendu avec toujours plus de polyvalence pour les agents.

Alors que dans certaines zones rurales, urbaines ou périurbaines, la DGFIP est l'une des dernières administrations présentes, **F.O.-DGFIP** condamne la réduction du maillage territorial de ses implantations.

Nous maintenons à nouveau que, compte tenu de la complexité et de l'instabilité de la fiscalité, le conseil de proximité assuré par les agents des finances publiques est aujourd'hui, tout autant qu'hier, indispensable.

Pour **Force Ouvrière** il n'y a pas de République sans service public.

Concernant les modalités d'organisation dans les SIP et SIE de Pau fusionnés au 1^{er} janvier 2016 (qui seront soumises à l'avis et au vote de ce CTL), nous dénonçons le fait que les représentants syndicaux au CHSCT du 1^{er} décembre dernier n'aient disposé d'aucun document pour discuter de ces projets, pourtant si importants.

Et nous ne nous contenterons pas aujourd'hui de la réponse laconique qui a été faite par la Présidente de l'instance, à savoir que des consignes avaient été données pour que les membres du CHSCT disposent de toutes les informations.

Pour conclure, et dans le prolongement de la réunion qui s'est tenue à Bercy le 18 novembre dernier consécutivement aux événements tragiques du 13 novembre, nous souhaiterions connaître, Monsieur le Président, les mesures de sécurité que vous comptez mettre en œuvre pour assurer la sécurité des sites départementaux de la DGFIP.